

Liberté Égalité Fraternité

# Guide de rentrée à destination des chefs d'établissement

Juillet 2022























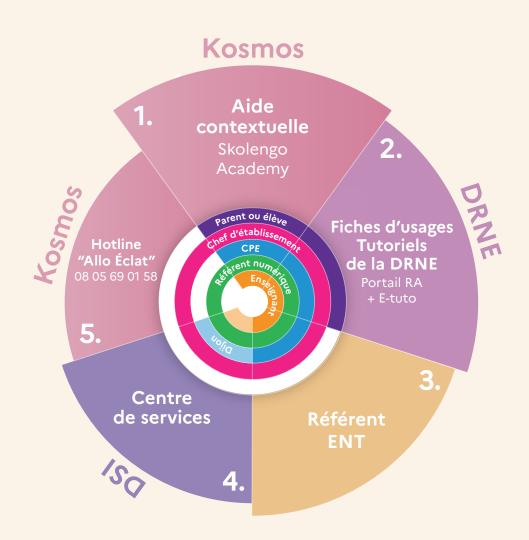
## **Sommaire**

Guide de rentrée	3
1. Point sur l'assistance technique	4
2. Bonnes pratiques pour importer l'EDT	6
3. Identifiants de connexion	8
4. Liaison services académiques	12
5. Module de vie scolaire	16
6. Évaluations, conseils de classe, bulletins	20
7. Portail Web - Page d'accueil	22
8. Rubriques - Espaces de collaboration à définir	24
9. Connexion des services	30
10. Paramètres	32
11. Communication	40
12. Points de vigilance	44
ÉCLAT-REC & le GAR	47



# Guide de rentrée 2022-2023

# Point sur l'assistance technique



Le fonctionnement de l'assistance d'ÉCLAT-BFC repose sur plusieurs niveaux :

#### 1.1 Assistance de niveau 0 dans chaque établissement

Les utilisateurs de l'ENT en établissement s'adressent aux référents ENT pour résoudre un problème d'usage de l'ENT ou un incident détecté, il est également possible de déposer un ticket sur le centre de services académique.

Deux solutions sont alors possibles pour le référent ENT :

Le référent ENT répond à la demande ;

Le référent ENT ouvre un ticket sur la plateforme d'assistance académique.

- → Académie de Besançon : Déposez votre demande en utilisant la plateforme académique prévue à cet effet : <a href="https://pia.ac-besancon.fr">https://pia.ac-besancon.fr</a> (Centre de services Abitop)
- → Académie de Dijon : Déposez votre demande en utilisant la plateforme académique prévue à cet effet : <a href="https://pia.ac-dijon.fr">https://pia.ac-dijon.fr</a> (Centre de services)
- → Établissements agricoles : Déposez votre demande en utilisant la plateforme académique prévue à cet effet : <a href="http://passage.educagri.fr">http://passage.educagri.fr</a>

Les référents ENT sont habilités à déclarer un incident ; ces personnes sont définies par l'équipe de direction.

Les noms de ces référents peuvent évoluer en cours d'année sur demande du chef d'établissement à <u>ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr</u> et pour les personnels de l'enseignement agricole à <u>drtic.bourgogne-franche-comte@educagri.fr</u>

Pour l'éducation nationale, le ticket créé par le référent ENT est affecté directement à une équipe support au niveau de l'assistance académique et suivant la catégorisation de la demande :

- demande pédagogique traitée par la DRNE;
- demande concernant l'authentification, les comptes et EduConnect, analysée par la DSI.

Pour les établissements agricoles, traitement ou escalade par le DRTIC.

#### 1.2 Assistance de niveau 1 et 2 – Prestataire Kosmos

**Remarque :** Escalade automatique aux niveaux 1 et 2 pour les demandes sur l'outil de vie scolaire et pour les dysfonctionnements et incidents non résolus en niveau 0.

Le ticket ouvert sur l'assistance académique est escaladé sur l'outil de ticketing de Kosmos (synchronisation des plateformes). Le centre support technique de Kosmos peut, dans certains cas, contacter directement le rédacteur du ticket.

#### 1.3 Pour aller plus loin

- → Accès Skolengo Academy : <a href="https://www.skolengo-academy.org/assistance/">https://www.skolengo-academy.org/assistance/</a>
- → Accès Portail région académique : <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/">https://region-academique.eclat-bfc.fr/</a>



Et plus particulièrement, vous retrouverez des fiches spécifiques pour les chefs d'établissements :

https://region-academique. eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/ chefs-d-etablissement/

# Bonnes pratiques pour importer l'EDT

#### 2.1 Introduction

ÉCLAT-BFC permet de synchroniser automatiquement le logiciel EDT vers ÉCLAT-BFC, afin de propager périodiquement les modifications de données d'emplois du temps et de groupes pédagogiques.

Cependant, il est aussi possible d'effectuer des imports manuels de la base EDT vers l'ENT ÉCLAT-BFC.

Les imports manuels, à l'image des imports automatiques, ne mettent pas en péril les ac-



tivités déjà réalisées dans l'ENT. Il sera simplement nécessaire que vous déclenchiez cet import ponctuellement en fonction de vos actions sur EDT.

#### Remarque : changement d'année

L'import initial en début d'année scolaire (période de fin Août au 15 septembre) doit être un import manuel. Le conseil est donc de réaliser le premier import de l'année scolaire en manuel obligatoirement, et de poursuivre en manuel jusqu'à la stabilisation de l'emploi du temps, puis de paramétrer la synchronisation automatique.

Le déclenchement manuel, pour synchroniser les données d'emploi du temps d'un établissement dans ÉCLAT-BFC, est une procédure en 2 étapes :

#### 1. Récupération du fichier d'import des données d'emploi du temps :

**Objectif**: Disposer du fichier au format XML pour pouvoir l'importer dans ÉCLAT-BFC.

Logiciel à utiliser : EDT dans la version identifiée de l'établissement (2020+ a priori).

→ Consulter le tutoriel vidéo de l'éditeur Kosmos : https://mediacad.ac-besancon.fr/m/7066

#### 2. Import des données d'emploi du temps dans ÉCLAT-BFC

**Objectif**: Importer dans ÉCLAT-BFC les données EDT via l'assistant, en disposant du fichier XML.

Logiciel à utiliser : Interface ÉCLAT-BFC avec une connexion administrateur.

→ Consulter le tutoriel vidéo de l'éditeur Kosmsos (lien authentifié) : https://www.skolengo-academy.org/assistant-d-import-d-emploi-du-temps-63388.kjsp

#### 2.2 Pour aller plus loin

Cet article de la DRNE explique la procédure dans le détail :

→ <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/la-synchronisation-manuelle-des-donnees-d-emploi-du-temps-dans-eclat-bfc-4584.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/la-synchronisation-manuelle-des-donnees-d-emploi-du-temps-dans-eclat-bfc-4584.htm</a>

Pour aller plus dans cette rubrique d'import d'EDT, nous proposons les tutoriels de l'éditeur Kosmos (lien authentifié) :

- → <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/import-auto-edt\_1501677988953-mp4">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/import-auto-edt\_1501677988953-mp4</a>
- → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolaire-scolaire-import-emploi-du-temps">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolaire-scolaire-import-emploi-du-temps</a>
- → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolaire-scolaire-import-emploi-du-temps/import-automatise-emploi-du-temps">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolaire-scolaire-import-emploi-du-temps/import-automatise-emploi-du-temps</a>
- → (import EDT)
  https://www.skolengo-academy.org/fr/import-de-lemploi-du-temps-dans-lent-edt
- → (import UnDeuxTemps)

  https://www.skolengo-academy.org/fr/import-de-lemploi-du-temps-dans-lent-un-deuxtemps



# Identifiants de connexion

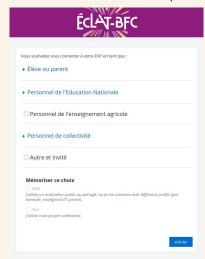
#### 3.1 La connexion dans ÉCLAT-BFC

ÉCLAT-BFC propose différents types de connexion pour accéder à son espace personnel selon son profil :

- Profitant de la synchronisation des données provenant des services d'information académiques, la majorité des comptes d'usagers est créée automatiquement.
- Des comptes internes à l'ENT de l'établissement peuvent aussi être créés et utilisés.
   En général, ce sont des comptes d'administration, ou créés en complément des comptes automatiques afin de permettre à des personnes externes à l'Éducation Nationale, à l'Enseignement agricole ou invités provisoires de pouvoir se connecter.

Le **portail de découverte** / la **mire de connexion** propose donc un choix pour chaque usager selon son profil :

Pour les comptes créés à partir des données académiques :



- Les élèves et les parents se connectent avec un compte EduConnect fourni par l'établissement, il est aussi possible de se connecter via un compte FranceConnect préalablement associé.
  - Le portail de découverte / la mire de connexion redirige alors vers le portail national de connexion « EduConnect » en fonction des comptes élèves et parents :



Des ressources permettent d'accompagner les parents dans l'usage du compte de Téléservices :

- → <a href="https://www.eclat-bfc.fr/educonnect/">https://www.eclat-bfc.fr/educonnect/</a>
- → Aide sur EduConnect : <a href="https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/">https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide/</a>
- → Pour Besançon : <a href="https://parents.ac-besancon.fr">https://parents.ac-besancon.fr</a>
- → Pour Dijon : <a href="https://teleservices.ac-dijon.fr">https://teleservices.ac-dijon.fr</a>
- → ou <a href="https://teleservices.ac-dijon.fr/#premiereconnexion">https://teleservices.ac-dijon.fr/#premiereconnexion</a>
- Les personnels enseignants ou administratifs se connectent avec leur compte académique (i.e. compte de messagerie) ; le portail de découverte / la mire de connexion les redirige vers le guichet académique :

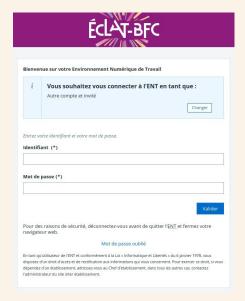




Cette connexion unique via le compte académique permet à chaque personnel d'accéder dans un même espace de travail aux services académiques et nationaux.

Pour les comptes créés dans l'annuaire ENT :

Les utilisateurs se connectent en choisissant l'item « **Autre et invité** », et seront redirigés vers la mire ÉCLAT-BFC :



**NB**: Sur un poste de travail personnel, le choix peut être mémorisé pour éviter de sélectionner à chaque connexion le portail d'authentification.

#### Particularité de l'enseignement agricole :

Pour les comptes créés à partir des données académiques (Sapia) :

• Les élèves et les parents se connectent avec un compte Sapia, la mire de connexion redirige vers le portail du service central d'authentification de l'enseignement agricole :



L'utilisation de ce moyen de connexion permet de ne distribuer qu'un seul compte en début d'année et en début de scolarité de l'élève. Des ressources permettent d'accompagner les parents dans l'usage du compte Sapia :

→ <a href="https://draaf.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/responsables/comment-puis-je-me-connecter-a-l-ent-eclat-bfc-4601.htm">https://draaf.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/responsables/comment-puis-je-me-connecter-a-l-ent-eclat-bfc-4601.htm</a>

• Les enseignants se connectent avec leur compte de messagerie, la mire les redirige vers le service d'authentification de l'enseignement agricole.

### 3.2 Comptes des intervenants externes : création d'un compte « invité »

Les comptes des utilisateurs de l'ENT (enseignants, élèves, parents...) descendent automatiquement de l'Annuaire Académique Fédérateur (AAF). Cependant, il est possible de créer manuellement des comptes « invité » pour les intervenants extérieurs (membre d'association, élève ou enseignant dans le cadre d'un échange scolaire, tuteur de stage, stagiaire...). Pour ce faire, il faut se rendre avec une connexion avec compte Administrateur dans Annuaire > Utilisateurs et cliquer sur «Créer un utilisateur».

Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail (lien authentifié) :

→ <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/demo-creation-compte-invite">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/demo-creation-compte-invite</a> 1532358821416-mp4

#### Quelques points de vigilance :

- Paramétrer la disponibilité du compte : pérenne ou limité dans le temps (préciser dans ce cas une date d'expiration) ;
- Rattacher l'intervenant aux groupes qui le concernent;
- Modalité de connexion : lorsqu'il se connecte à l'ENT, l'intervenant devra sélectionner le profil « Autre compte et invité » au niveau de la mire d'authentification, car il s'agit d'un compte créé manuellement qui ne descend pas automatiquement de l'AAF;
- Lorsque l'intervenant est référencé dans l'AAF, la création d'un compte invité n'est pas indiquée, car elle provoquerait un doublon.

En ce qui concerne la gestion des comptes des intervenants susceptibles d'intervenir sur plusieurs établissements (assistant social, médecin scolaire, infirmière...), merci de consulter également cette fiche de l'éditeur Kosmos :

→ <a href="https://www.skolengo-academy.org/faq-annuaire/faq-comment-gerer-les-comptes-des-utilisateurs-susceptibles-d-intervenir-dans-plusieurs-etablissements-63620.kjsp">https://www.skolengo-academy.org/faq-annuaire/faq-comment-gerer-les-comptes-des-utilisateurs-susceptibles-d-intervenir-dans-plusieurs-etablissements-63620.kjsp</a>

#### 3.3 Création d'un compte invité « Enseignant »

Il peut arriver d'avoir à créer un compte invité « Enseignant » (par exemple pour un remplaçant qui n'existe pas dans votre système d'information scolarité (2D : SIECLE ou 1D : ONDE).

La procédure reste la même ; il faudra juste attribuer à la personne le profil « Enseignant » et indiquer ses classes ou groupes de rattachement. Une fois le compte créé, il faudra lui attacher les services d'évaluation qui le concernent ou bien les créer s'ils n'existent pas encore.

Cette fiche d'usage explique la procédure dans le détail :

→ <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablis-sement/creer-un-compte-invite-personnel-enseignant--4589.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablis-sement/creer-un-compte-invite-personnel-enseignant--4589.htm</a>

Pour terminer, il faudra communiquer à l'enseignant son identifiant et son mot de passe. S'agissant d'un compte invité, pour se connecter l'enseignant devra sélectionner le profil « **Autre compte et invité** » au niveau du portail de découverte / la mire d'authentification, et non « **Enseignant** ».

#### Comptes personnels de collectivité :

Les comptes des agents des collectivités sont créés sur les portails ENT des collectivités. Ils ne doivent pas être créés sur le portail ENT de l'établissement. Les paramètres de connexion sont envoyés sur les adresses mails professionnelles.



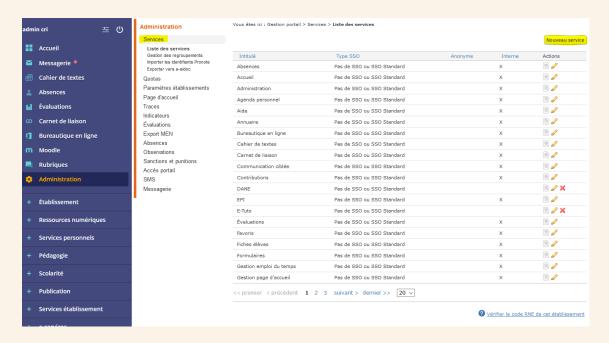
# Liaison services académiques et nationaux

Il existe dans l'ENT ÉCLAT-BFC une section «e-services » permettant un accès à des outils académiques sans besoin de se ré-authentifier à nouveau. Cette section est déjà accessible sur votre propre ENT.

L'opération se fait manuellement avec le compte administrateur ÉCLAT-BFC pour votre établissement.

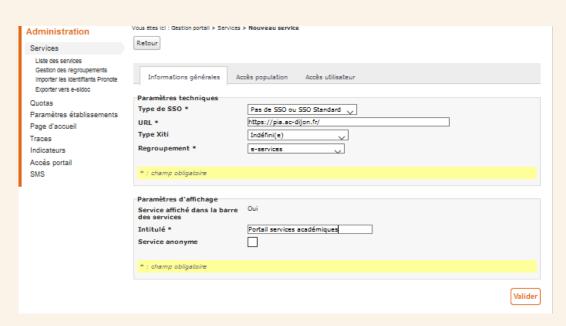
#### Lien enseignants

Dans le menu Administration > Services > Listes des services



Si on souhaite intégrer par exemple le service PIA, l'adresse à utiliser est : <a href="https://pia.ac-dijon.fr/">https://pia.ac-dijon.fr/</a>

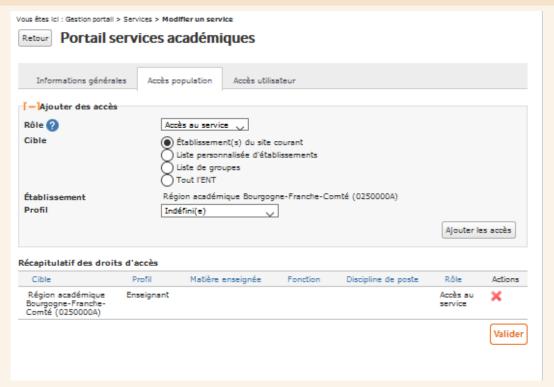
La démarche, pour déclarer ce nouvel accès, se réalise dans la partie administration > Services



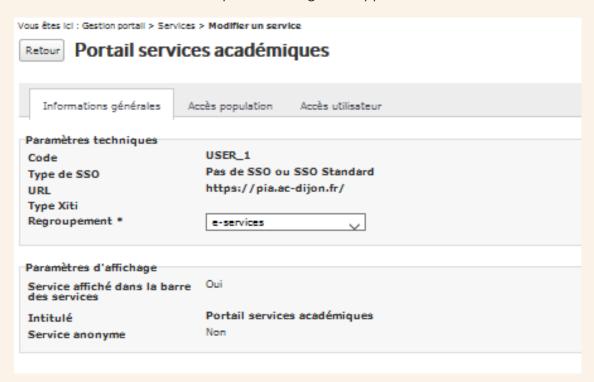
Ensuite, afin d'affecter ce lien au profil, il est nécessaire de se rendre sur l'onglet « Accès population » et renseigner comme ci-dessous :



#### Bien faire «Ajouter les accès» et ensuite «Valider»



L'accès au nouveau service est à présent configuré et apparaît dans la liste des services :



Pour aller plus loin et déclarer tout type de services dans ÉCLAT-BFC, il est possible de consulter la partie 9 – Connexion des services – page 30.



# Module de vie scolaire



En région académique, l'ENT ÉCLAT-BFC peut utilement être au cœur des usages numériques dans les établissements ; les usages seront importants si le cahier de textes d'ÉCLAT-BFC est mis en œuvre. Aussi, il est indispensable de désactiver le cahier de textes du module de vie scolaire externe (par exemple Pronote) qui sera connecté à l'ENT.

L'utilisation d'un code unique, fourni depuis la 6ème par EduConnect, permet d'alléger la gestion des identifiants et mots de passe, en début d'année (sauf pour les entrants d'autres académies). Le cahier de textes sur ÉCLAT-BFC résultant d'une offre homogène sur le territoire bourguignon et franc-comtois constitue une plus-value pour les enseignants et les élèves qui changent d'établissements. L'appropriation dans les premières années de collège des interfaces de l'ENT apporte une fluidité des usages tout au long du continuum Collège-Lycée.

#### 5.1 Intégrer Pronote à ÉCLAT-BFC

L'intégration de Pronote à l'ENT correspond à la configuration d'un connecteur vers un service tiers (cf. partie 9 – Connexion des services – page 30). Une fiche «Connecteur Pronote» est disponible sur le site d'aide de l'éditeur :

→ https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/ services/pronote-2021



Important: tous les ans, il faut modifier la version de Pronote dans le connecteur (lien en attente d'actualisation pendant l'été). Il faut également veiller à prévoir une configuration des dates de rentrée et de sortie de l'année scolaire en fonction de l'organisation de l'établissement (inclure les périodes d'examens en fin d'année scolaire) ; un réglage jusqu'au 20 juillet ne perturbe pas le fonctionnement ni de Pronote, ni de l'ENT ÉCLAT-BFC.

→ La page 4 du Guide de changement d'année fournit les informations complémentaires à ce sujet : https://www.skolengo-academy.org/fr/guide-dechangement-dannee-2022

#### 5.2 L'import des identifiants Pronote

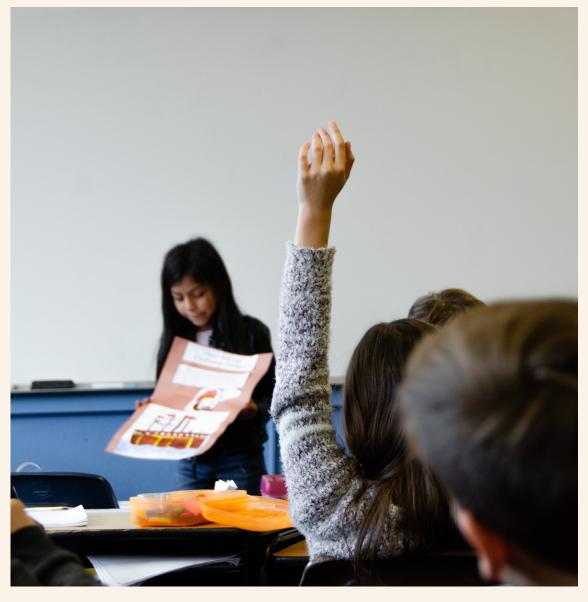
Avec cette opération, tous les utilisateurs (enseignants, élèves, parents) accèdent au service d'absences et de notes à travers une connexion unique liée à l'identifiant ENT ÉCLAT-BFC. Une fiche «Import des identifiants Pronote» est disponible sur le site d'aide de l'éditeur:

→ https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/ services/importer-les-identifiants-pronote

#### 5.3 Le rapprochement des identifiants Pronote

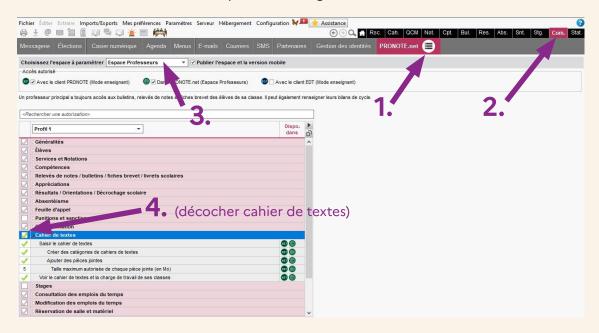
Le rapprochement des identifiants Pronote avec les comptes ENT est automatique. Cependant, pour les cas particuliers (homonymie par exemple), il est nécessaire de faire un rapprochement manuel.

→ Une fiche «Comment réaliser un rapprochement manuel d'identifiant Pronote sur la fiche annuaire d'un utilisateur » est disponible sur le site d'aide de l'éditeur : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/faq-services/faq-comment-realiser-un-rapprochement-manuel-didentifiant-pronote-sur-la-fiche-annuaire-dun-utilisateur</a>

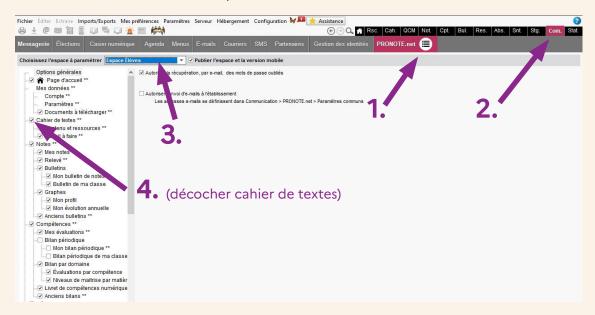


#### 5.4 Désactivation du cahier de textes Pronote

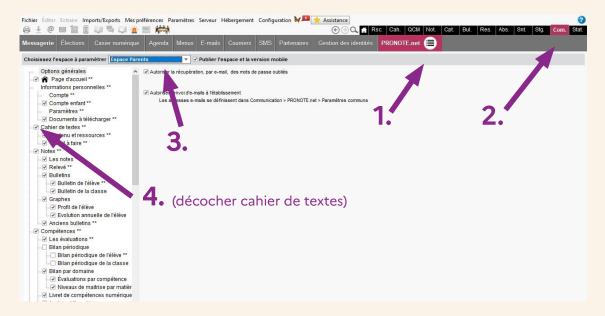
Désactivation du cahier Pronote pour les enseignants



#### Désactivation du cahier Pronote pour les élèves



#### Désactivation du cahier Pronote pour les parents



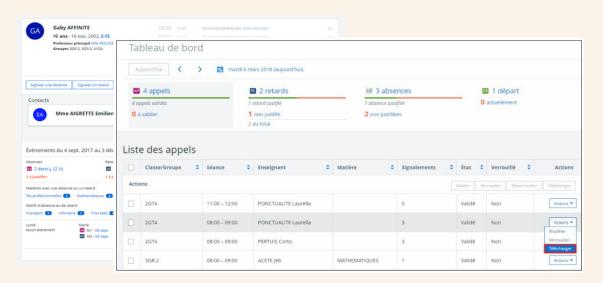
#### 5.5 Choix du service intégré de vie scolaire ÉCLAT-BFC

Si votre établissement a fait le choix du service intégré de vie scolaire ÉCLAT-BFC, un guide de démarrage est à votre disposition :

→ <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolarite/guide-de-demarrage">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolarite/guide-de-demarrage</a>

Ce guide est destiné au chef d'établissement et à l'administrateur. Il permet d'identifier les rôles à attribuer aux différents utilisateurs de l'établissement, sur les services de vie scolaire :

- Absences
- · Vie de l'élève
- Publipostage
- Punitions
- Sanctions
- Évaluations





# Évaluation, conseils de classe, bulletins

### 6.1 Création manuelle d'un service d'évaluation pour les matières non enseignées

Généralement, les services d'évaluation sont générés après l'import de l'emploi du temps. Il est possible cependant de créer manuellement des services d'évaluation, par exemple pour les matières non enseignées comme les stages, les cours à distance du CNED ou les séances avec les professeurs documentalistes.

#### Voici la procédure à suivre :

- 1. Créer une séance de la matière à évaluer dans le service de gestion de l'emploi du temps et positionner un enseignant sur celle-ci ; il peut s'agir également d'un personnel non-enseignant (chef d'établissement, CPE), pourvu qu'il dispose du rôle « Enseignant » sur le service Évaluations ; sinon, il faudra attribuer à l'évaluateur le rôle « Enseignant » depuis Administration > Liste des services > Évaluations > Accès utilisateur.
- 2. Réaliser un nouvel import d'emploi du temps.
- 3. Créer manuellement un nouveau service d'évaluation depuis Administration > Évaluations > Services d'évaluation > Créer un nouveau service.
- → Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail (lien authentifié) : <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/7-ajouter-un-service-devaluation\_1512992249491-mp4">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/7-ajouter-un-service-devaluation\_1512992249491-mp4</a>

Dans le service Évaluations, l'enseignant (ou autre personnel disposant du même rôle) peut créer un devoir pour la matière concernée, renseigner les notes et éditer les appréciations en fin de trimestre.

→ Remarque: si le service d'évaluation n'apparaît pas sous la matière évaluée, il semble alors que ce service d'évaluation n'est pas activé: il est possible de l'activer, en consultant la fiche: <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolarite/export-men-lsu-lsl-parcoursup/faq-lsu/le-service-devaluation-napparait-pas-sous-la-matiere-evaluee-que-faire</a>

### 6.2 Configuration des services d'évaluation et attribution d'une sous-matière

Créer une sous-matière et l'affecter à un service d'enseignement permet à l'enseignant de saisir des évaluations pour cette sous-matière (par exemple, écrit et oral en langue vivante). Le chef d'établissement peut créer lui-même les sous-matières (dans Administration > Évaluations > Services d'évaluation) ou bien autoriser les enseignants à les créer par eux-mêmes (dans Administration > Évaluations > Paramétrage service).

→ Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail (lien authentifié) : <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/configurer-les-services-devaluation\_1504622681710-mp4">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/configurer-les-services-devaluation\_1504622681710-mp4</a>

#### 6.3 Création d'un référentiel de compétences personnalisé

L'administrateur de l'ENT ou toute autre personne ayant un rôle de « Gestionnaire évaluations » peuvent créer un référentiel de compétences personnalisé pour l'établissement. Pour ce faire, il faut se rendre dans Évaluations > Compétences > Plus > Gérer les référentiels et cliquer sur « Créer un référentiel ». Il faut ensuite activer le nouveau référentiel pour que les enseignants puissent l'exploiter.

→ Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail : https://www.skolengo-academy.org/medias/video/2-creer-un-referentiel-de-competences 1535553065874-mp4

### 6.4 Saisir les parcours éducatifs et l'accompagnement personnalisé sur les bulletins

Afin de préparer les conseils de classe, les parcours éducatifs et l'accompagnement personnalisé pour chaque classe doivent être saisis par les enseignants. Pour ce faire, il faut se rendre dans Évaluations > Appréciations et cliquer sur le symbole « crayon » en face du nom de la classe.

→ Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail : https://www.skolengo-academy.org/medias/video/saisir-les-ap-et-pe duc 1537286477815-mp4

#### 6.5 Positionnement, bilans périodiques et de fin de cycle

Pour que l'export LSU et LSL ou les transferts vers Affelnet se fassent correctement, il est nécessaire de compléter les bilans périodiques et de fin de cycle des élèves en précisant :

- Un niveau de positionnement de 1 à 4 pour chacun des huit domaines du socle de compétences ;
- La synthèse des acquis de l'élève pour le cycle ;
- Un niveau de positionnement de 1 à 2 pour les enseignements complémentaires suivis par l'élève.
- De saisir l'ensemble des notes ou évaluations pour l'ensemble des élèves.

Les professeurs principaux ont accès aux bilans de fin de cycle depuis le menu principal en cliquant sur Évaluations > Conseils de classe > Compléter les informations générales > Élève > Bilan de fin de cycle.

→ Cet article de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail : https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/vie-scolaire-scolarite/ export-men-lsu-lsl-parcoursup/lsu/positionnement-et-bilans-de-fin-de-cycle

#### 6.6 Imprimer ou diffuser les bulletins périodiques

Il est recommandé d'utiliser le LSU pour diffuser les bulletins. Toutefois il est possible, une fois le conseil de classe verrouillé, d'imprimer ou diffuser directement aux élèves et à leurs parents les bulletins périodiques par la messagerie de l'ENT. Dans les deux cas, il faut passer par Évaluations > Conseils de classe et cliquer sur le symbole vert « flèche » en face du nom de la classe concernée.

→ Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail (lien authentifié): <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/5-diffuser-bulletins-periodiques-aout2018">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/5-diffuser-bulletins-periodiques-aout2018</a> 1535620394287-mp4

Pour imprimer un seul bulletin, il faut suivre la même procédure de l'impression en masse; ensuite, depuis Scolarité > Publipostage, il est possible d'imprimer les bulletins individuellement en accédant au détail de la diffusion (cliquer sur le symbole « petite feuille » en face de l'intitulé de la diffusion).

# Portail web page d'accueil

La page d'accueil de l'ENT ÉCLAT-BFC est une porte d'entrée de votre établissement sur le web ; elle est accessible à n'importe quel internaute sans code d'accès. Cet espace de publication public donne à voir ce que vous souhaitez communiquer aux visiteurs en termes d'images et de contenus.

Elle nécessite donc une réflexion sur les éléments présentés et sur leur prise en charge par les collègues de l'établissement (enseignant, personnel administratif, de vie scolaire ou d'intendance). Celle-ci est modifiable et paramétrable de manière continue, et peut donc évoluer au cours de l'année en fonction de vos besoins et des circonstances.

#### 7.1 Éléments de questionnement

#### Si l'établissement a déjà un site web :

- Le garde-t-on?
- Et si oui, quelles informations dois-je publier sur cette page d'accueil ?

#### Si l'établissement n'a pas de site web :

- Qu'est-ce que l'on veut communiquer sur cette page d'accueil publique en termes de contenus (rubriques et services : blog, agenda, dossiers partagés, etc.) ?
  - À quelle fréquence et par quels personnels ?
  - Quel est le public cible de la page d'accueil ?
- Qu'est-ce que l'on veut communiquer en interne nécessitant un accès spécifique (parents, élèves, enseignants, personnels) ?
  - Qui prend en charge cette communication (une personne, un groupe) et quels droits lui sont donnés sur quelles rubriques?
  - · Comment former les utilisateurs?

#### 7.2 Méthodologie

Une fois connecté en tant qu'administrateur de l'ENT, cliquer sur « Publication » dans la barre de menu de gauche, puis sur « Gestion page d'accueil ».

 Vous pouvez alors modifier la page d'accueil par défaut en cliquant sur « Modifier » ou créer une nouvelle page d'accueil en cliquant en haut à droite sur « Créer une version ». Vous pouvez paramétrer chaque bloc en cliquant sur « configurer » (dans le cas d'une création, il faudra commencer par indiquer le type de contenu).

- Vous pouvez enregistrer plusieurs versions à l'avance, voir leur rendu en cliquant sur « Prévisualiser », et ne les activer qu'au moment qui vous semble opportun en cliquant sur « Mettre en ligne ». Une version par défaut existe mais il est possible de la modifier, voire même d'en créer de nouvelles pour des situations ou périodes particulières.
- → Pour plus de précisions, consultez le tutoriel proposé par l'éditeur de l'ENT (il faut être connecté à votre portail ÉCLAT-BFC) : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-primaire/publication/gestion-page-daccueil">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-primaire/publication/gestion-page-daccueil</a>

#### 7.3 Pour se lancer

- 1. Prévoir une réunion avec un groupe de collègues chargé de cette communication (avec au moins un parent d'élèves, un élève, un CPE, un enseignant, un professeur documentaliste, une personne de l'intendance et du secrétariat élève et un personnel de direction, un administrateur ENT) pour répondre aux questions à se poser avant de commencer.
- 2. Aller consulter les portails des autres établissements pour vous donner des idées :
  - a. <a href="https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/ecoles/">https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/ecoles/</a>
  - b. <a href="https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/colleges/">https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/colleges/</a>
  - c. <a href="https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/lycees/">https://www.eclat-bfc.fr/portails-ent-des-etablissements/lycees/</a>
- 3. Déterminer les rubriques publiques et les rubriques en accès avec authentification.
- 4. Il est possible de promouvoir l'application mobile pour les parents d'élèves ? Et si oui, vérifier que vous communiquez bien les «Actualités».
- 5. Préparer un modèle de page d'accueil en essayant de mettre en avant l'essentiel :
  - a. choisir la UNE (image de l'établissement) respectant la taille demandée;
  - b. paramétrages : pas plus de 6 articles sur la page d'ac
    - cueil (accès maximum sans faire défiler les ascenseurs);
  - c. pas trop de blocs d'informations à mettre à jour (ex. : Accès directs, Contact, Agenda, etc.) ;
  - d. pas de liens vers des rubriques vides;
  - e. remplir les mentions légales et la page Contact de votre portail ÉCLAT-BFC.



# Rubriques Espace de collaboration

#### 8.1 Les rubriques

Au-delà d'une catégorie de publication liée au site Web de l'établissement, la rubrique est aussi l'enveloppe pour mettre en place un espace collaboratif rassemblant des groupes ou des individus autour d'un sujet :

- Une rubrique peut être dédiée à une thématique pédagogique ;
- Une rubrique peut être créée comme support pour un groupe de travail ;
- Une rubrique peut permettre d'animer un débat ou une concertation sur un sujet.

En effet, en tant qu'espace collaboratif, on peut pour une population donnée définir des services offerts à chacun :



Par défaut, des rubriques sont déjà présentes dans ÉCLAT-BFC:

 Les rubriques correspondants à des catégories de publication sur le site et la page d'accueil (la plupart de ces rubriques sont alors publiques);



• Les rubriques de classes, créées automatiquement avec l'import en début d'année de la structure de l'établissement (AAF).



En dehors de ces rubriques, il est donc possible de créer les espaces collaboratifs nécessaires pour fonctionner durant l'année scolaire, et d'organiser ses rubriques selon une arborescence désirée, par exemple pour compléter l'offre des espaces attachés à des groupes pédagogiques complémentaires ou pour correspondre à l'organisation pédagogique de l'établissement.

#### 8.2 Création d'une rubrique à la racine

L'administrateur de l'ENT a la possibilité de créer de nouvelles rubriques « à la racine », à savoir au plus haut niveau de l'arborescence. Pour ce faire, il faut se rendre dans Rubriques, cliquer sur « Créer une rubrique », saisir un titre pour la nouvelle rubrique et la rattacher à la « Rubrique racine ».

→ Ce vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos explique la procédure dans le détail (lien authentifié) : https://www.skolengo-academy.org/medias/video/creer-une-rubrique 1502885455309-mp4

Une fois la rubrique créée et paramétrée, il est indispensable d'ajouter des utilisateurs en précisant leurs droits d'accès. Pour cela, il faut aller dans Rubriques, cliquer sur le bouton « Paramétrer » en face du nom de la rubrique concernée et sélectionner l'onglet « Droits d'accès ». Ici, il est possible d'ajouter des populations ou des utilisateurs individuels en leur attribuant des droits différents en fonction de leur profil.

→ Cet article de la DRNE aide à mieux comprendre les différents droits des utilisateurs dans les rubriques : <a href="https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/la-gestion-des-droits-dans-les-rubriques-declat-bfc/">https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/la-gestion-des-droits-dans-les-rubriques-declat-bfc/</a>

#### **ÉCLAT-BFC** Configuration



#### Juillet:

Affectation RUPN et/ou administrateur ENT et répartition des missions

Admin ENT doit donner des droits aux CPE (après validation du CE) sur -Absences : saisie par les enseignants ou pas, pré-déclaration par les parents ou pas - sanctions et punitions : motifs types, accès aux punitions par les profs ou pas - se mettre d'accord sur les motifs et sur, pour chacun, est-il justifié, valable, comptabilisé - déclaration et durée des périodes de l'année (voir dans le détails avec des CPE de collège et de lycée)

#### Juillet- août:

Période de fermeture : 26 juillet / 26 Août Changement d'année

#### Août:

Import EDT (initial puis réglage synchronisation)

Création des groupes libres pour besoins péda. et administratifs/ Mise à jour des peuplements

#### GAR



#### Septembre:

Affectation du / des Responsables d'affectations délégués (RAD)

#### de septembre à juin :

Affectation des ressources numériques aux utilisateurs par le RA ou le RAD

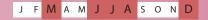
Distribution codes téléservices élèves et parents

Au 01/09: Communication sur les codes enseignants et personnels Etat (AED /AESH / administratif) et codes locaux si besoin

#### Décembre :

Bilan et évaluation des usages en rapport avec la politique documentaire de l'établisse-ment. Possibilité d'édition de différents tableaux statistiques.

#### Communication WEB



Proposition : préparer une page d'accueil spéciale Pâques

Proposition : préparer une page d'accueil spéciale Examens et

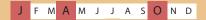
Préparation de la page d'accueil publique Organisation des publications (droits)

Proposition : préparer une page d'accueil spéciale Noël

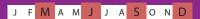
#### Communication **Parents**



#### RUPN



#### **Professeurs** principaux



#### Mars:

Conseils de classe

#### Juin:

Conseils de classe

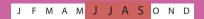
#### Septembre:

Dès le début de l'année : Présentation aux élèves de l'ENT par le PP

#### Décembre:

Conseils de classe

#### **ÉCLAT-BFC Annuaire Comptes**



#### Juin-août:

Mi-Juillet : bloquer l'accès à l'ENT aux parents et élèves

#### Septembre:

Au 01/09: Communication sur les codes enseignants et personnels Etat (AED /AESH / administratif) et codes locaux si besoin

#### **Applications** nationales



#### Mars:

Export LSU (1 mai ~ 12juin)

Export LSL (~20 juin)

#### Juin-juillet:

STS → Préparations données d'emploi du temps

Pour alimentation Annuaire Académique Fédérateur (AAF)

# Personnel de direction

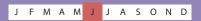


#### Septembre:

Réunion pédagogique sur Pix et la certification Pix

Administration de Pix Orga et prévision de l'utilisation pédagogiques des campagnes (évaluation et collecte de profils)

#### Changement Année Scolaire



#### Juin:

Sauvegarde des documents administratifs (bulletins, cahiers de textes, absences, etc.)

#### Comptes

Personnels collectivité

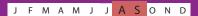


#### Août :

Dès le début d'année : vérifier que les personnels des collectivités sont bien dans l'annuaire de l'ENT

Mettre les droits (accès messagerie externe /interne, rubriques, accès services pédas...)

# Formation personnels



#### Août:

Formation personnels administratifs sur les espaces partagés et les e-services

#### Septembre:

Pré-rentrée : un rappel sur le cahier de textes et le module d'évaluation, les e-services et l'assistance via le centre de services



# L'almanach

#### **Équipe Pix**

J F M A M J J A S O N D

#### Décembre-février

Certification des élèves de terminales et formations dispensées en lycée (BTS, CPGE)

#### Mars-mai

Certification des élèves de 3ème (collège et lycée)

#### Septembre:

Préparation Pix Orga (Import élèves, invitation des nouveaux enseignants et formation)

Campagne de rentrée des élèves (pour tous les niveaux)

Réunion pédagogique sur Pix et la certification

#### Octobre:

Formation interne sur l'utilisation de Pix orga

#### Décembre-février:

Point pédagogique sur la certification Pix (après collecte de profils)

#### Pilotage <u>Établisse</u>ment

J F M A M **J J** A S O N D

#### Juin-Juillet:

AG de fin d'année avec une présentation des éléments de l'ENT mis en avant

Proposition: avaite
Proposition: avaite
Proposition: avaite
CE(s),
RUPN(s), Référent(s) ENT,
documentaliste, (AMIR(s)),
Intendant, autres en fonction
des besoins)

#### RUPN

**Usage ENT** 



#### Mars:

Bilan statistique utilisation ENT

Bilan statistique utilisation ENT **Décembre :** 

Bilan statistique utilisation ENT

#### **Vie Scolaire**

J F M A M J J A S O N D

#### Août:

Déclaration des AED / AESH / etc. (comptes temporaires en attendant la présence dans l'annuaire)

Formation AED au module de vie scolaire

Module vie scolaire Eclat-BFC: CE doit déléguer des droits aux CPE (créations de motifs, sanctions, etc.); donner des droits aux AED (lesquels? En particulier, la gestion des punitions)

Module vie scolaire Eclat-BFC: CE doit déléguer des droits aux CPE (créations de motifs, sanctions, etc.); donner des droits aux AED (lesquels? En particulier, la gestion des punitions)

peuplements.

## 8.3 Création d'une sous-rubrique disciplinaire dans un espace de classe

La rubrique d'une classe dans l'Espace des classes est partagée avec tous les enseignants de la classe. Si le chef d'établissement attribue aux enseignants des droits de « Gestionnaire » dans l'Espace des classes, ceux-ci auront la possibilité de créer des sous-rubriques disciplinaires rattachées aux espaces de leurs classes. De cette manière, chaque enseignant pourra disposer d'un espace de travail privilégié avec ses élèves.

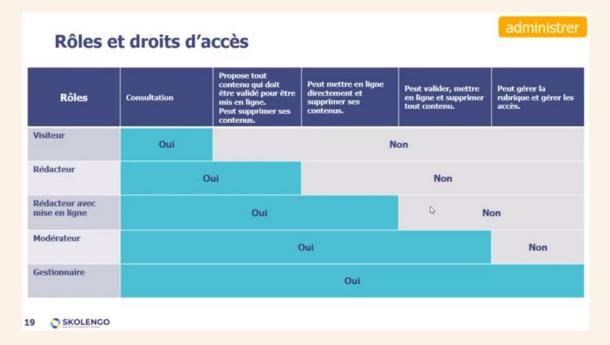
→ Ce vidéo-tutoriel de la DRNE explique la procédure dans le détail : <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/enseignants/creer-une-sous-rubrique-disciplinaire-dans-l-espace-de-votre-classe-4672.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/enseignants/creer-une-sous-rubrique-disciplinaire-dans-l-espace-de-votre-classe-4672.htm</a>

#### 8.4 Les droits de gestion

En définissant les services offerts par une rubrique et les droits d'accès ou d'activité des groupes ou des individus, on adapte la vocation de cet espace collaboratif à l'objectif d'échange et de production de cet espace.

Il est ainsi possible de déléguer le travail de gestion avec d'autres collaborateurs sur une rubrique particulière.

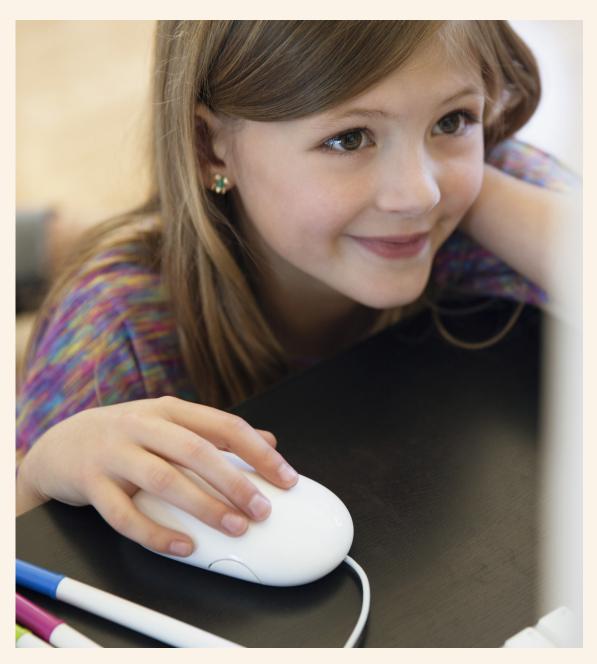
→ Pour plus de détail sur les droits à positionner en fonction des services dans la rubriques, vous pouvez consulter la fiche d'usage : <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse-ment/les-rubriques-gestion-et-droits-4957.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse-ment/les-rubriques-gestion-et-droits-4957.htm</a>



#### 8.5 Un dossier partagé dans ÉCLAT-BFC

Un exemple courant d'usage de la rubrique se concrétise dans le besoin d'un espace partagé pour stocker et échanger des fichiers. Les deux ressources suivantes illustrent sa mise en place :

- → Fiche d'usage : Créer un dossier partagé et l'alimenter : <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/enseignants/creer-un-dossier-partage-et-l-alimenter-4595.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/enseignants/creer-un-dossier-partage-et-l-alimenter-4595.htm</a>
- → Vidéo-tutoriel de l'éditeur Kosmos :
  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=4oOWphmgxyU&list=PLuz\_iEKinPtSSrumHGOF-43mOH2gKzH9mE&index=14&t=0s">https://www.youtube.com/watch?v=4oOWphmgxyU&list=PLuz\_iEKinPtSSrumHGOF-43mOH2gKzH9mE&index=14&t=0s</a>



# Connexion de services

#### 9.1 Introduction

L'ENT est un environnement fédérateur de tous les services offerts aux différents membres de la communauté scolaire.

A partir d'un point unique d'accès, Il permet d'afficher à chaque personne, en fonction du profil, les applications et les services adaptés à son usage vis-à-vis de l'établissement.

Parmi les services que l'on peut proposer aux usagers de l'ENT :

- Les principaux qui composent la base de l'ENT sont directement issus de l'ENT : ce sont les services cœur définis dans le SDET comme la messagerie, les réservations, le classeur pédagogique, Moodle, Microsoft (briques natives), gérées par l'éditeur ENT.
- Certains sont ajoutés via une liaison vers un composant externe à l'ENT via un principe de connecteur, et ils sont appelés **services tiers** :
  - Le principal est le service médiacentre et GAR, accroché dans ÉCLAT-BFC et provenant du MENJ. Ce composant gère en une fois la totalité des abonnements à des éditeurs pour des ressources et services pédagogiques. Pour ce service, l'intégration à l'ENT est totale et le connecteur est aussi géré par l'éditeur ENT;
  - Les autres peuvent être ajoutés au cas par cas en fonction des besoins, via les connecteurs : le plus répandu est le connecteur Pronote pour assurer les services de Vie Scolaire et/ou d'Évaluation, mais les connecteurs peuvent permettre de gérer au sein de l'ENT beaucoup d'autres accès : E-sidoc, Sacoche ou Folios...

Le connecteur permet une intégration poussée d'un service numérique au-delà du simple lien proposé dans le menu de l'ENT. Par exemple, il va transmettre les informations de contexte nécessaires afin que l'utilisateur n'ait pas besoin de se ré-identifier.

Le GAR profite d'une intégration forte dans l'ENT, avec un contexte RGPD bien encadré, qu'il peut être assimilé à un service coeur.

# 9.2 Connexion de services externes à ÉCLAT-BFC : notion de connecteurs à distinguer

Dans le cas d'éditeur des ressources et de services ayant développé une intégration GAR, le fonctionnement transparent, incluant la gestion des licences et des abonnements est à privilégier. Cependant l'éditeur met à disposition les documentations pour mettre en place dans l'offre des services ÉCLAT-BFC de son établissement les services numériques suivants :

→ Connecteurs prévus éditeur : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/les-connecteurs-eclat-bfc">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/les-connecteurs-eclat-bfc</a>

Liste des connecteurs :

- Alise
- KNE
- CNS
- LeLivreScolaire.fr
- Folios
- Madmagz
- Educ'ARTE

- Onisep services
- Edulib
- Pearltrees
- EduMedia
- Turboself
- E-sidoc
- → Le mise en place du service « la galerie de l'orientation » proposé dans le menu à tous les utilisateurs remplace avantageusement la mise en place du connecteur Onisep services

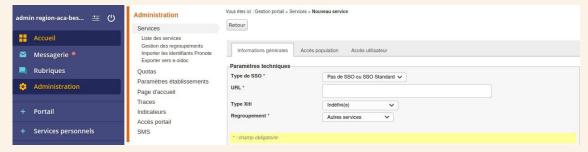


→ Concernant le connecteur Pronote, une documentation spéciale a été prévue dans l'aide de l'éditeur « Connecteur Pronote 2020 avec CAS » (guide mis à jour le 29/07/2020) : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/pronote-2021">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/pronote-2021</a> (article mis à jour au cours de l'été 2022)

Proposition de 2 guides (suivant l'hébergement local ou distant du serveur Pronote de l'établissement) :

- → Toutes les opérations de configuration sont décrites dans la documentation suivante : Guide de configuration Pronote 2021 (serveur hébergé en établissement) <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/pronote-2021">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/services/pronote-2021</a>
- → Pour un Pronote hébergé chez l'éditeur Index, voici le lien vers le tutoriel vidéo de paramétrage Index Éducation (serveur hébergé par Index Éducation -mise à jour le 31/07/2020): <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/formations/tutoriels/parametrage-administration-ent/gestion-des-services-tiers/parametrage-du-connecteur-pronote-avec-cas-pronote-heberge-chez-index-education">https://www.skolengo-academy.org/fr/formations/tutoriels/parametrage-administration-ent/gestion-des-services-tiers/parametrage-du-connecteur-pronote-avec-cas-pronote-heberge-chez-index-education</a>

Si le service externe n'est ni présent dans cette liste, ni dans le GAR, il est possible de créer un connecteur en le configurant manuellement. Avec l'aide de l'éditeur du service à insérer notamment en ce qui concerne certains paramètres, vous pouvez ajouter un service externe dans l'interface de l'ENT.



→ Fiche d'usage «Créer/ajouter un service externe»: <a href="https://region-academique.">https://region-academique.</a>
<a href="eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/creer-ajouter-un-service-externe-4715.htm">https://region-academique.</a>
<a href="eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/creer-ajouter-un-service-externe-4715.htm</a>

#### 9.3 Référence RGPD

Apporter un point de vigilance sur la greffe d'un service extérieur qui modifie le périmètre de déclaration RGPD (ajouter le service lié au connecteur dans le registre après analyse des données personnelles utilisées).

### **Paramètres**



**Attention :** il est important de savoir que les comptes administrateurs n'ont pas les mêmes profils que les comptes des chefs d'établissement. Aussi, il est important de se connecter avec un compte administrateur pour des opérations spécifiques ; sinon, vous devez vous connecter avec votre compte nominatif.

#### 10.1 Vérification des données de scolarité



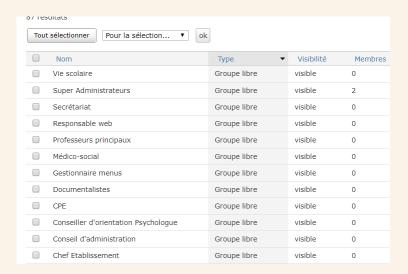
Les comptes des utilisateurs de votre ENT sont synchronisés automatiquement chaque nuit. Ils proviennent des systèmes d'information (SI) scolarités en académie (SIECLE et STS-Web ou ONDE) ou de la base Sapia (FREGATA/ Libellule et GUEPARD).

Il est important de vérifier dès l'ouverture en août de l'ENT de votre établissement que les comptes correspondent bien à ceux de votre

#### SI scolarité:

- Si vous trouvez votre propre compte dans l'annuaire.
- Si le nombre d'élèves présents dans l'annuaire est conforme aux inscrits dans l'établissement
- Si le nombre d'enseignants présents est conforme à ceux renseignés dans STS-Web.
- Si le nombre de parents correspond aux données du SI scolarité (SIECLE : 2D ou ONDE : 1D).
- → Gestion des tâches simples d'administration de l'annuaire : gestion et peuplement des groupes, création de comptes invités. Rechercher un groupe : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/annuaire/groupes/rechercher-un-groupe">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/annuaire/groupes/rechercher-un-groupe</a>

Les groupes libres par défaut : Même si la liste des groupes créés par défaut peut varier d'un projet à l'autre, en faisant une recherche de tous les groupes de votre ENT et en les classant par type, vous devez obtenir une liste proche de celle-ci :



#### 10.2 Peuplement des groupes

Parmi les groupes créés par défaut, certains doivent être peuplés dans cette phase d'initialisation :

- le groupe « Vie scolaire » doit contenir les CPE et les AED ;
- le groupe « Secrétariat » doit contenir les secrétaires (scolarité et intendance) ;
- le groupe « Médico-social » doit contenir l'infirmière, l'assistante sociale et le psychologue scolaire ;
- le groupe « Documentalistes » doit contenir les professeurs documentalistes ;
- le groupe «CPE» doit contenir les CPE;
- le groupe « Conseiller d'orientation psychologue » doit contenir votre psychologue scolaire ;
- le groupe « Direction » doit contenir les membres de l'équipe de Direction (chef d'établissement et adjoint).

Remarque: Les groupes précédents sont à vérifier en début d'année scolaire, et à peupler en actualisant la liste des membres (action de les « peupler ») mais les comptes sont souvent disponibles dans l'ENT suite à l'import académique sans avoir à les créer, par exemple les AESH, les Assistantes sociales et les Psychologues scolaires...

→ <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/ajout-de-personnel-a-votre-etablissement-4956.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/ajout-de-personnel-a-votre-etablissement-4956.htm</a>

D'autres groupes seront à peupler à la rentrée, comme le groupe « Conseil d'administration », le groupe « Professeurs principaux » ou le groupe « Apprentis » en fonction de la situation de la prochaine rentrée.



Remarque importante: Le fait de créer un groupe et d'y associer des utilisateurs ne produit aucun effet immédiat dans l'ENT (pas de liste de diffusion associée, pas de rubrique ou d'espace de travail associé). Il s'agit simplement d'un regroupement d'utilisateurs qui pourra être utilisé plus tard pour donner des droits sur des services ou des rubriques. Cependant, chaque groupe libre dispose d'une liste de diffusion associée accessible depuis la messagerie.

Sur les groupes libres créés par défaut, ces droits ont déjà été positionnés. Par exemple les membres du groupe **«Super Administrateurs»** héritent automatiquement du rôle d'administrateur.

#### Le peuplement des groupes peut se faire de deux manières différentes :

- En partant du groupe et en associant des utilisateurs ;
- En partant de l'utilisateur et en l'incluant dans un groupe.

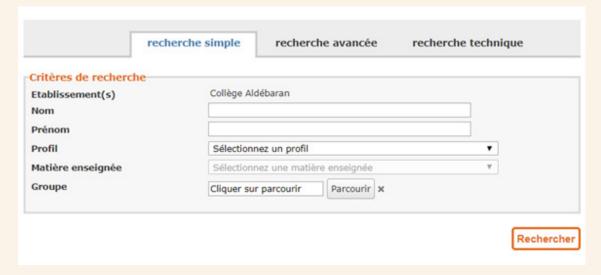
A titre d'exemple, nous allons peupler le groupe « **Direction** ». Pour cela nous allons rechercher ce groupe dans l'annuaire et choisir l'icône « **Renseigner les membres du groupe** » :



#### Puis il faudra cliquer sur « Ajouter des membres » :



#### Ceci aura pour effet d'ouvrir une nouvelle fenêtre de recherche annuaire :

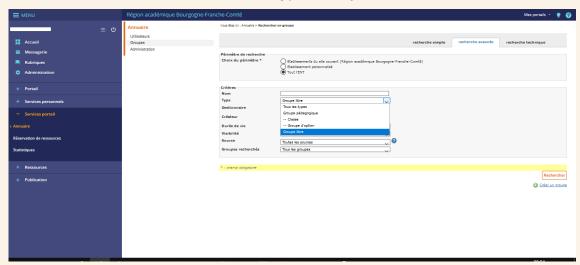


Une fois votre recherche effectuée, vous pouvez sélectionner les utilisateurs à ajouter au groupe, puis « Valider la sélection » :



Vous pouvez ensuite « Valider » pour terminer votre opération de peuplement du groupe.

→ Peupler les groupes libres : en faisant un tri descendant sur le type de groupe, vous voyez apparaître la liste des groupes libres de votre annuaire (chemin pour y accéder : Services portail / Annuaire / Groupes / Recherche avancée). Il est possible aussi de faire une recherche avancée sur le type « Groupes libres ».



Pour rappel, les groupes libres sont des groupes qui peuvent être gérés directement dans l'ENT. Ils peuvent servir à regrouper des utilisateurs pour leur affecter des droits spécifiques sur les services ou sur des rubriques. Vous pourrez créer des groupes libres pour différents usages, (chorale, CESC, délégués de classe, etc.); toutefois, certains groupes sont créés (vides par défaut) dès l'initialisation de votre ENT.

#### Consulter en complément :

- les informations sur la gestion des droits associés aux groupes dans les Rubriques au Paragraphe 8.4,
- les rôles à donner aux différents utilisateurs sur les services de l'ENT au Paragraphe 10.5.

#### 10.3 Gestion des comptes invités

Un compte invité est un compte géré directement dans l'ENT. Il ne fait pas partie des utilisateurs qui proviennent de l'annuaire académique fédérateur (AAF). Les comptes invités permettent de donner de la souplesse à l'établissement dans la définition de ses utilisateurs.

Les principaux cas d'usage des comptes invités concernent des personnes qui n'ont pas de compte institutionnel et qui doivent cependant se connecter à l'ENT. A titre d'exemple, les tuteurs de stages, les animateurs sportifs, les intervenants extérieurs sont des comptes

devant être créés en « comptes invités ».

Une autre utilisation possible des comptes invités concerne les professeurs remplaçants. En effet, lorsqu'un professeur remplaçant se présente dans l'établissement, sa situation administrative n'est pas toujours régularisée (il n'est pas encore renseigné dans les bases académiques, ni dans STS et ne figure donc pas dans l'annuaire fédérateur, ni dans l'ENT). Dans ce cas, pour que cet enseignant puisse se connecter tout de suite, il est possible de lui créer un compte «Invité» avec le profil «Enseignant».

Quelques jours plus tard, lorsque la situation sera régularisée, un compte « Institutionnel » sera créé. L'enseignant pourra alors se connecter au service « Préférences » où il pourra effectuer la fusion entre son compte « Invité » et son compte « Institutionnel ». Les données seront transférées d'un compte sur l'autre et le compte invité sera supprimé.

Remarque : Les comptes administrateurs de l'ENT sont également des comptes invités.

#### Connexion d'un compte invité :

Lorsqu'il se connecte, un détenteur d'un compte invité, doit choisir « Autre et invité » dans la mire de découverte :



#### Création d'un compte invité :

La création d'un compte invité se fait dans l'annuaire, dans la partie « **Utilisateurs** » :





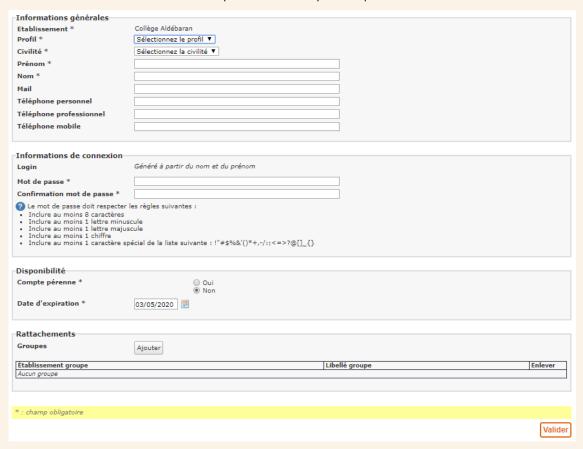
**Attention**: un erreur fréquente consiste, lorsque l'on souhaite créer un utilisateur, à saisir directement dans le formulaire présent à l'écran.

Or, il s'agit d'un formulaire de recherche.

Pour créer un nouvel utilisateur, il faut d'abord cliquer sur le lien vert en bas à droite du formulaire



Le formulaire de création de compte invité comprend quatre zones :



#### Informations générales :

Cette zone permet de préciser l'identité et le profil de l'utilisateur. L'établissement est positionné par défaut, sauf en cas de cité scolaire. Le nom, le prénom et la civilité sont des informations obligatoirement requises.

Le profil doit également être précisé. Attention, il n'est pas possible de créer un compte invité avec le profil parent.

#### Informations de connexion :

A la création d'un compte invité, l'administrateur doit définir un mot de passe. L'utilisateur devra changer ce mot de passe à la première connexion. Le login est automatiquement généré sur la base sous la forme prenom.nom (avec un éventuel numéro en cas de doublon).

#### Disponibilité:

Il est possible de créer des comptes pérennes ou avec une date d'expiration automatique. Dans le cas où vous choisissez un compte temporaire, le compte sera automatiquement supprimé à la date définie.

N'hésitez pas à utiliser cette fonctionnalité qui vous épargnera du temps de « nettoyage » de votre annuaire en fin d'année scolaire.

#### Rattachements:

La zone de rattachement se met à jour automatiquement en fonction du profil choisi.

- Pour les élèves, elle permet d'ajouter l'élève dans des groupes (classe, groupe d'option et groupe libre).
- Pour les non enseignants, il vous est possible, en plus, de préciser la fonction et la discipline de poste.
- Pour les enseignants, il vous est également possible de préciser la matière enseignée.

#### 10.4 Cas particulier d'un compte administrateur

Il est possible de créer des comptes administrateurs supplémentaires. Ceci est particulièrement utile s'il y a plus de deux administrateurs dans l'établissement. Il est possible de modifier le login d'un compte administrateur existant (Action modifier le login dans les actions disponibles dans l'annuaire).

Dans ce cas, il suffit de créer un compte invité avec le profil «Autre» et ayant pour prénom «admin» (pour générer un login du type «admin.xxxx»).

Dans la zone de rattachement il faut ensuite ajouter cet utilisateur au groupe «Super Administrateurs».

Le nouvel administrateur devra ensuite se connecter en choisissant «Invité» dans la mire de connexion.

Dans la rubrique « **Administration** », vous retrouvez les diffrérents menus du service administration de L'ENT (Paramétrages).

#### 10.5 Les paramètres des principaux services

Voici un tableau qui précise les rôles à attribuer à chaque profil (personnel de direction, CPE, enseignant, etc.) sur les différents services de l'ENT.

Services	Personnel de direc- tion	СРЕ	AED	Ensei- gnants	Élèves	Parents  Responsable légal				
Absences	Chef d'établisse- ment + Responsable de vie scolaire	Responsable vie scolaire	Responsable vie scolaire	Enseignant	Élève					
Administration	/	Gesionnaire absence	/	/	/	/				
Cahier de textes	Chef d'éta- blissement	СРЕ	/	Enseignant	Élève	Responsable légal				
Carnet de liaison	Direction	Direction	Direction	Enseignant	Élève	Responsable légal				
Évaluation	Chef d'éta- blissement			Enseignant	Élève	Responsable légal				
Publipostage	Gestion- naire publi- postage	Gestion- naire publi- postage	Gestion- naire publi- postage	/	1	/				

Punition	Responsable vie scolaire	Responsable vie scolaire	Responsable vie scolaire	/	Élève	Responsable légal
Tableau de bord	Consulta- tion	Consulta- tion	/	/	/	/
Vie de l'élève	Consulta- tion	Consulta- tion	Consulta- tion	/	/	/

### 10.6 Pour aller plus loin dans le paramétrage vis à vis de la messagerie

→ Qui fait quoi ?
<a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/gestion-de-letablissement-de-la-structure/qui-fait-quoi">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/gestion-de-letablissement-de-la-structure/qui-fait-quoi</a>

Le menu d'administration de la messagerie « Qui fait quoi ? » permet de définir/amender les listes de contacts «Personnels d'établissement» disponibles pour tous les utilisateurs dans l'assistant destinataire de la messagerie.

→ Qui voit qui ?
<a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/messagerie/qui-voit-qui">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/administration/messagerie/qui-voit-qui</a>

Le menu d'administration de la messagerie « Qui voit qui ? » permet de définir la visibilité des listes de contacts disponibles pour les différents profils d'utilisateurs dans l'assistant destinataire de la messagerie.

## Communication

L'ENT offre un lieu de rencontre permanent rendant possible les échanges et la collaboration entre tous les membres de la communauté éducative.

Dans le domaine de la communication, les services offerts aux utilisateurs d'ÉCLAT-BFC sont :

- Le courrier électronique avec le service de messagerie ;
- La publication et l'affichage d'information avec la page d'accueil et les fonctionnalités de Blog (édition web) dans les rubriques ;

mais aussi des services propres à ÉCLAT-BFC comme :

- Le service de communication ciblée (à distinguer de la messagerie) ;
- · Le service d'agendas partagés.



#### 11.1 La page d'accueil

Une fois connecté, chaque usager pourra accéder à l'information et aux services qui le concernent. ÉCLAT-BFC dispose de rubriques « clefs en main » dédiées :

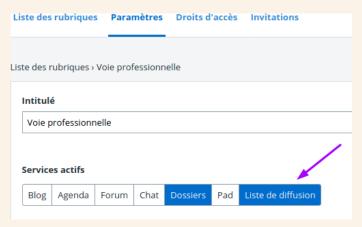
- À la communication publique ;
- À la communication réservée aux membres de l'établissement;
- Ou à la communication vers une partie des membres de l'établissement.

Il est ainsi facile de pousser une information vers les usagers, simplement en publiant au bon endroit :

Besoin	Rubrique où publier	Qui peut publier par défaut ?	Résultats					
Afficher une actualité sur la partie publique	L'établissement > Actualités	Membres des groupes : "Chef d'établissement", "Responsables web" et Administrateurs	Actualité visible :  > Sur la page d'accueil publique > Sur la page d'accueil					
Annoncer un événement à venir sur la partie publique	L'établissement > Agenda		personnelle en mode connecté, à droite > Dans l'application mobile					
Diffuser une actualité / annoncer un événement privé pour tous les membres de l'établissement	Vie de l'établissement >	Membres des groupes : "Chef d'établissement", "Responsables web", "Sécrétariat" et Administrateurs	Actualité visible :  > Sur la page d'accueil personnelle en mode					
Diffuser une actualité / un événement pri :	vé pour un profil particulier		connecté, à droite  > Dans l'application mobile					
- Personnels (enseignants, non enseignants)	Vie de l'établissement > Espace personnels							
- Élèves	Vie de l'établissement > Espace élèves							
- Parents	Vie de l'établissement > Espace parents							

#### 11.2 Service de messagerie

La liste de diffusion activable lors de la création d'une rubrique, ou lors de la création d'un groupe libre dans l'annuaire apporte une capacité de diffusion collective de l'information.



Quand un groupe libre est créé dans l'annuaire, on peut écrire à tous ses membres depuis

la messagerie : Assistant destinataires > Annuaire > Groupe > Groupes libres (selon la capture d'écran ci-dessous).

Cependant, la création d'une liste de diffusion associé au groupe est préconisé pour un accès dans l'assistant plus aisé.

→ Tutoriel pour la création d'un groupe libre : <a href="https://www.skolengo-academy.org/medias/video/demo-creation-groupe-libre">https://www.skolengo-academy.org/medias/video/demo-creation-groupe-libre</a> 1532358820615-mp4



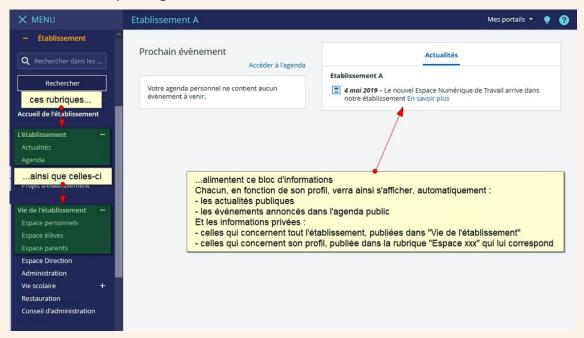


Le service de messagerie assure une communication précise mais ne permet de diffuser à plus de 200 destinataires à la fois. Au-delà de cette limite, le service de communication ciblée est à privilégier.

#### 11.3 La communication ciblée

La communication ciblée est un service à part entière, distinct de la messagerie, qui assure une communication à grande échelle au niveau de la communauté scolaire.

Dès que l'on a plus de 200 destinataires, le principe est de diffuser le message sur la page d'accueil de chaque usager via une notification d'information, d'avertissement ou d'alerte.



Chaque annonce émise via le service de « Communication ciblée » peut comporter un texte et être associée à un lien vers une page de l'ENT ou un site internet tiers. Le chef d'établissement, l'administrateur ENT ou toute personne habilitée, pourra ainsi programmer l'affichage d'un tel message, en choisissant la date de début et la date de fin d'affichage.

#### Astuces:

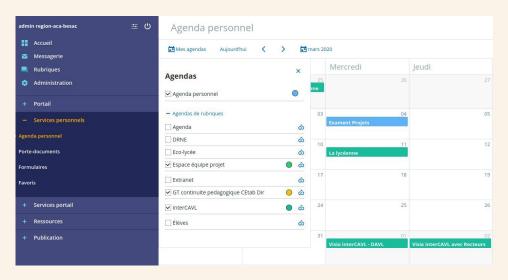
- Il est préférable d'utiliser cette fonctionnalité de temps en temps qu'afficher une même annonce pendant longtemps ;
- Les utilisateurs sont plus sensibles à un élément qui apparaît tout d'un coup à la place du bloc «Actualités » qu'à quelque chose qui reste indéfiniment et qui en devient obsolète, et qu'ils auront tendance à ne plus lire / voir ;
- L'annonce « Alerte » (rouge) est prioritaire en ordre d'affichage par rapport à l'« Avertissement » (jaune), elle-même prioritaire à celle de type « Information ». En pratique, il est assez rare d'avoir à publier une alerte (« plus que 5 jours pour déposer son dossier sur ParcourSup »);
- Moins rare de publier un avertissement (« plus que 15 jours pour déposer son dossier sur ParcourSup »);
- Plus fréquent de publier des informations.
- → Pour son usage, une fiche «Créer une nouvelle communication ciblée» est disponible dans l'aide de l'éditeur : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/publication/communication-ciblee/creer-une-nouvelle-communication-ciblee/">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/publication/communication-ciblee/creer-une-nouvelle-communication-ciblee</a>

#### 11.4 Agendas et agendas partagés

La communication au sein de l'établissement peut aussi passer par le partage d'agendas. La rubrique est le conteneur de cette fonctionnalité qui permet ainsi de désigner les personnes qui y auront accès via la définition des droits.

L'agenda partagé attaché à la rubrique peut être activé par toute personne déclarée comme gestionnaire pour créer une rubrique dans l'ENT à un niveau d'arborescence : cette fonctionnalité n'est donc pas limitée à l'administrateur ou au chef d'établissement. Cependant, il est conseillé de prévoir les rubriques associées à des agendas relatifs à l'organisation de l'établissement par le chef d'établissement en début d'année scolaire : Agenda de l'établissement, Agenda des rendez-vous parents, Agenda des conseils de classe...

Pour un usager, sa vue agenda (Services personnels > Agenda personnel) peut s'enrichir par une superposition des agendas dans lesquels il a un droit de consultation ou d'ajout modification.



→ Pour partager un calendrier commun avec l'agenda de rubrique, un tutoriel vidéo est proposé sur le site d'aide de l'éditeur : <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/services-personnels/lagenda-personnel/les-evenements-partages">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/services-personnels/lagenda-personnel/les-evenements-partages</a>

## Points de vigilance

Cette partie recense les points d'attention qui peuvent se poser dans le déploiement d'ÉCLAT-BFC, mais aussi à chaque transition vers une nouvelle année scolaire.

Ces points peuvent faire l'objet d'un traitement dans ce guide de rentrée ou servir de rappel dans le cadre du suivi des activités avec l'ENT.

#### 12.1 De manière générale

1. Faire créer un raccourci sur les bureaux des ordinateurs et/ou tablettes de l'établissement pour faire un accès rapide aux élèves et enseignants à votre portail.

Vous pouvez aussi demander que l'URL de votre portail soit mise en page d'accueil du navigateur par défaut plutôt que n'importe quel site...

- 2. Préparer la page d'accueil publique de votre portail ENT ÉCLAT-BFC ; et cela, même a minima, pour donner envie de se connecter.
  - → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/publication/gestion-page-daccueil">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/publication/gestion-page-daccueil</a>
- 3. Évolution 1er trimestre 2022-2023 : Une nouvelle application mobile va être diffusée à destination des élèves et des parents renforçant le lien de communication, les interactions et les notifications ; Le lien suivant est fourni à titre indicatif sur la version 2021-2022.
  - → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/formations/tutoriels/vie-scolaire-scolarite/application-mobile/application-mobi
- 4. Prévoir un temps en salle informatique pour présenter l'ENT aux élèves et vérifier que les accès sont bien opérationnels.

#### 12.2 Concernant les paramétrages

- 1. Import EDT : Pour ceux qui utilisent le logiciel d'Index Education, ne plus faire de parties car celles-ci ne sont pas importées dans ÉCLAT-BFC.
- → <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etabliss">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etabliss</a> ment/la-synchronisation-manuelle- des-donnees-d-emploi-du-temps-dans-eclat-bfc-4584.htm

Vérifier qu'il n'y a pas de souci car c'est la pierre angulaire du cahier de texte et de l'utilisation des enseignants et des élèves.

2. Remplir STS-Web avec soin (liste des élèves et leurs classes) afin que toutes les données soient « redescendues » dans ÉCLAT-BFC pour la rentrée.

- 3. Paramétrer les éléments de vie scolaire (sanctions, punitions, justifications d'absences etc.) avec les CPE.
- 4. Paramétrer les éléments de types bulletins, compétences, etc.
- 5. Paramétrer ÉCLAT-BFC pour interdire l'accès aux élèves et parents avant la rentrée : Par défaut, le réglage est défini pour le jour de la rentrée scolaire. Cependant un chef d'établissement peut décider d'une ouverture préalable ou postérieure à cette date.
- 6. Réfléchir à la communication entre les différents acteurs et déterminer les différents canaux (messagerie interne, e-mail académique, communication ciblée) ; puis, affecter les droits aux personnels qui peuvent l'utiliser.
- → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/la-communication-ciblee-un-outil-puissant-pour-communiquer-en-masse-vers-des-cibles-precises">https://www.skolengo-academy.org/fr/la-communication-ciblee-un-outil-puissant-pour-communiquer-en-masse-vers-des-cibles-precises</a>
- 7. À la rentrée : voir si la rubrique e-services et si le Médiacentre (GAR) sont bien actifs.

#### 12.3 Concernant les codes d'accès

- 1. Enseignants : via les identifiant/mot de passe académiques.
- 2. Pour les élèves et les parents : les identifiant/mot de passe fournis par l'établissement lors de la création des comptes EduConnect.
- 3. AED et personnels nommés fin août-début septembre : possibilité de créer des codes locaux en attendant qu'ils soient intégrés dans les bases académiques (opération réalisée lors de la création des contrats par les services).
- → <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse</a> ment/creer-un-compte-invite- personnel-enseignant--4589.htm

#### 12.4 Concernant certains services particuliers

- 1. Module vie scolaire:
  - Mettre en place un référentiel de compétences.
- → <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablisse</a> ment/creer-un-nouveau-referentiel- de-competence-4601.htm
- Associer le module vie scolaire pour le CPE et les AED.
- 2. Module cahier de texte : Positionner les droits en fonction des profils et fonctions de chacun.
- → <a href="https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/cahier-de-textes/cahier-de-textes/cahier-de-textes-roles-et-droits">https://www.skolengo-academy.org/fr/enseignement-secondaire/cahier-de-textes/cahier-de-
- 3. GAR: Affecter des ressources numérique via le Médiacentre et le GAR
  - → <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/je-n-ai-aucune-ressource-dans-l-interface-d-affectation-du-gar--4633.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/je-n-ai-aucune-ressource-dans-l-interface-d-affectation-du-gar--4633.htm</a>
  - Choisir et affecter un ou plusieurs Référent d'Affectation délégué (RAD) pour gérer les ressources numériques via le Médiacentre et le GAR.
- 4. Pix: Mettre en place Pix Orga.
- → <a href="https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/comment-mettre-en-place-pix-orga-dans-mon-etablissement-4632.htm">https://region-academique.eclat-bfc.fr/fiches-d-usage-eclat-bfc/chefs-d-etablissement/comment-mettre-en-place-pix-orga-dans-mon-etablissement-4632.htm</a>
- Pour les enseignants : Ajouter des liens vers Pix Orga et Pix en créant des services (réglages : 'Pas de SSO ou SSO standard') dans la rubrique Pédagogie et activer ces ressources pour les enseignants ; uniquement les élèves peuvent passer par le Médiacentre pour utiliser Pix.
- Choisir et affecter dans Pix Orga un ou plusieurs co-administateurs pour inviter les nouveaux collèges et importer manuellement la base siècle élève.

### ÉCLAT-BFC & le GAR

# L'essentiel du GAR



**GAR**: Gestionnaire d'Accès aux Ressources, permet à un utilisateur authentifié sur l'ENT Éclat-BFC, d'ouvrir un livre numérique sans se ré-authentifier chez l'éditeur de la ressource. Ainsi, toutes les ressources compatibles seront gérées dans une seule interface d'affectation (et non plus via Kne, Cns, Edulib ...).

**RA** : Responsable d'Affectation - le chef d'établissement et lui seul. Il est responsable de l'affectation des ressources aux utilisateurs.

**RAD**: Responsable d'Affectation Délégué - un ou plusieurs enseignants dont le professeur documentaliste (lien avec la politique documentaire de l'établissement). Il affecte les ressource aux utilisateurs.



#### Les missions des RAD

- · Sensibiliser les personnels de l'établissement à la compatibilité des ressources au GAR.
- Recenser les ressources (titres achetés et licences disponibles) en correspondance avec les demandes des professeurs pour leurs classes / groupes.
- Affecter (et administrer par la suite) les ressources aux utilisateurs.

#### La formation :

- · La DNE forme les référents GAR académiques.
- Les formateurs forment les RA / RAD des établissements.

#### L'accompagnement :



Assuré par la DRNE avec le support de la DNE, une rubrique GAR Éclat-BFC est disponible dans le centre de services de votre académie (Abitop, Sumit).

La DRNE (Délégation Régionale pour le Numérique pour l'Éducation) vous accompagne dans le déploiement et a mis en place différents dispositifs :

- à Besançon, Sylvie BELLARD (sylvie.bellard@ac-besancon.fr), Vincent MERGEL (vincent.mergel@ac-besancon.fr) et Sarah CORNU (sarah.cornu@ac-besancon.fr)
- à Dijon, Eric PECLET (eric.peclet@ac-dijon.fr) pour le 1er degré, Frédéric POYET (frederic.poyet@ac-dijon.fr) pour le 2nd degré

#### Les ressources disponibles sur le site de la DRNE :

https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/gar/

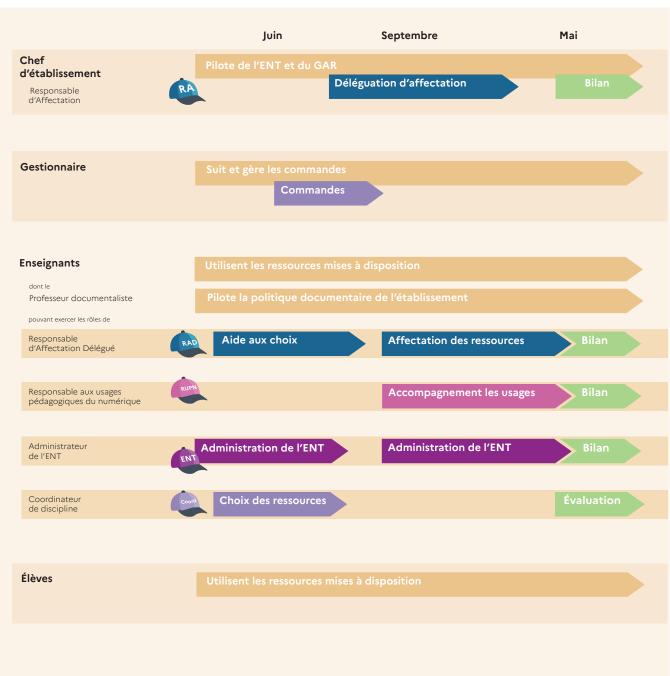


#### Le GAR se matérialise :

- Pour le RA et le(s) RAD par une interface d'affectation des ressources.
- Pour les utilisateurs par la présence d'un "média centre" dans l'ENT.

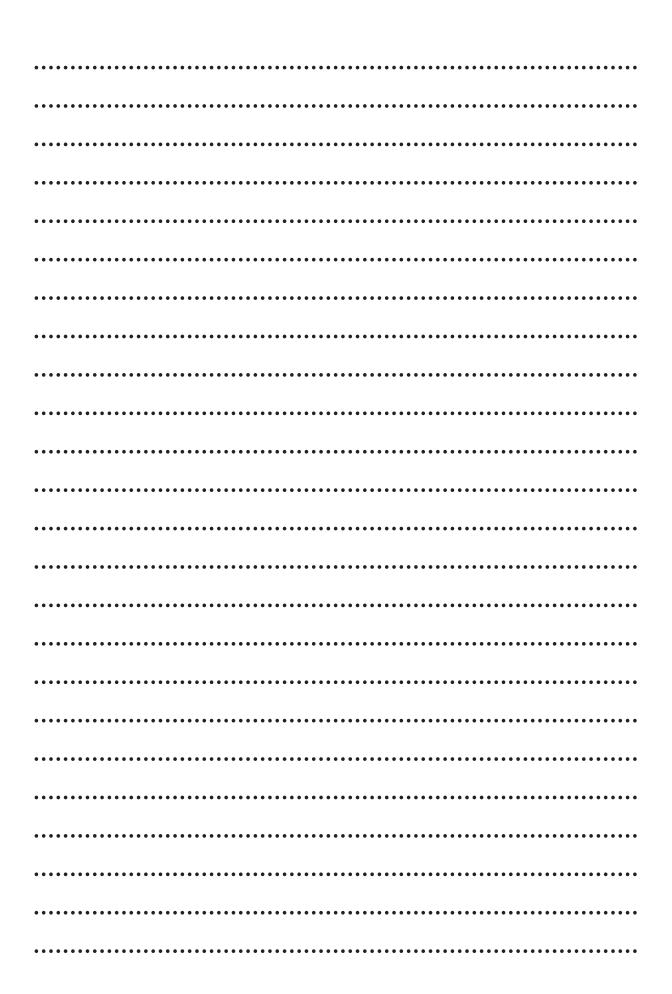
Attention pour les cités scolaires, il est important de bien différencier lors des commandes auprès des éditeurs, le collège et le lycée.

# Rôle des différents usagers



### Mes notes

•••	• • •	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	• •	••	••	••	••	•••	,
•••	• • •	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• • •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	••	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	••	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	• • •	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	ı
•••	• • •	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	• •	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	• •	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• • •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••																																								••	•••	,
•••	•••	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• • •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	•••	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	ı
•••	• • •	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	•••	
•••	• • •	••	••	••	••	• •	• •	• •	•	• •	••	• •	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	• •	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	•••	1
•••	• • •	••	••	••	• •	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	•••	1
•••																																									•••	,
•••	•••	• •	••	••	••	• •	• •	• •	•	••	••	••	••	••	••	••	• •	••	••	••	• •	•	••	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	••	••	••	••	••	•••	,
•••	• • •	• •	••	••	• •	• •	• •	• •	•	• •	••	••	••	••	••	• •	•	••	• •	••	• •	•	••	••	••	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	• •	••	••	• •	••	••	••	••	•••	þ





Délégation régionale du numérique pour l'éducation Région académique Bourgogne-Franche-Comté

Site de Besançon 45, avenue Carnot 25030 Besançon Cedex Tél: 03 81 65 73 81

Site de Dijon 2G, rue du Général Delaborde BP 81 921 21019 Dijon Cedex Tél : 03 80 44 88 66

Permanence téléphonique Tél : 06 76 62 71 52

Mél: ce.drne@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr



Liberté Égalité Fraternité



Liberté Égalité



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

















Délégation régionale du numérique pour l'éducation

Liberté Égalité Fraternité

Juillet 2022

Guide de rentrée à destination des chefs d'établissement























